

Rapport du représentant du Comité de retraite

Qu'est-ce qu'il faut retenir de la dernière année? La revue financière montre que la caisse a eu un rendement 1,17% alors que l'inflation est de 2,3%. Le résultat est que la caisse a un déficit de 400 millions. Le taux de capitalisation est passé de 96,6% à 90,6%. Si rien n'est fait, la cotisation devra être augmentée à court terme. Dans la dernière revue financière on parle de faire passer la cotisation à 19,4%

Suite à cette situation et à la lumière des possibilités de rendement des années futures, le Comité de retraite a décidé de mettre sur pied un comité de travail sur le financement et la pérennité du régime. Ce comité relève du Comité de retraite et il doit faire rapport, au plus tard, en avril 2013. La composition du comité s'établit comme suit:

- Président du Comité de retraite;
- Vice-président du Comité de retraite;
- Président du Comité de placement;
- Deux représentants employés;
- Un représentant employeur;
- Deux représentants du Comité de retraite;
- Deux représentants de la table réseau.
- Les directeurs de l'actuariat et des placements;
- Le directeur du RRUQ

Le mandat du Comité est de:

- Réviser l'adéquation entre les prestations, le financement et les placements dans la perspective d'assurer la sécurité des prestations et la pérennité du régime;
- Analyser les changements à apporter au RRUQ tant du côté du taux de cotisation que du coût des bénéficiaires, en tenant compte de la capacité de payer des employés et des employeurs;
- La recommandation du groupe devra s'effectuer avec, en arrière scène, la pérennité du RRUQ en maintenant, dans sa substance, les bénéficiaires actuels.

Le Comité peut s'adjoindre les ressources nécessaires à la réalisation de leur mandat.

Finalement, après les mésaventures de la TELUQ, elle est redevenue membre du RRUQ à titre de corporation et des représentants siègent maintenant membre du Comité de retraite. Bienvenue.

L'indexation ne sera pas versée pour 2011. Malgré l'inquiétude de certains membres, cet état de fait n'est pas trop alarmant. Les montants en cause sont minimes puisque le nombre de retraités est bas. Il y a eu beaucoup de questions lors des assemblées générales.

L'Agence du Revenu du Canada (ARC) a soulevé un problème quant à la constitution d'une rente à partir des cotisations volontaires additionnelles versées par un participant au régime. Cette pratique serait non conforme à la loi de l'impôt. Cependant, il est toujours possible de verser des cotisations volontaires au RRUQ. Le Secrétariat fera tout en son pouvoir pour maintenir cette clause afin d'avantager les participants qui adhèrent tardivement au Régime. À suivre...

Un sondage a été effectué parmi les membres du régime. Un taux de réponse de l'ordre de 39 % pour les actifs et de 44 % pour les retraités a été enregistré, ce qui est très satisfaisant. On remarque que plus de 95 % des participants actifs et 98 % des retraités sondés font confiance au Comité de retraite et au Secrétariat pour administrer leur régime.

En septembre M. Richard Laflamme a quitté la direction du secrétariat pour prendre sa retraite. Monsieur Alain Vallée a été nommé comme Directeur du secrétariat. Il était auparavant Directeur de l'actuariat du RRUQ.

En janvier dernier, le RRUQ a mis en exploitation un nouveau système informatique en remplacement d'ARIEL. Ce système a été entièrement conçu et réalisé par les employés du secrétariat. Il va, dans bien des cas, suppléer à des faiblesses de l'ancien système.

Les dépenses d'administration ont été nettement en dessous du budget en 2011 (3,6 %). Il faut souligner que cet écart favorable provient d'un remboursement des établissements de l'UQ (2,4 %) des frais des réunions encourus par les membres de comités et de la gestion du Secrétariat (économies de 1,2 %). Par contre, les frais de gestion de portefeuille ont toutefois été supérieurs au budget en 2011 (6,5 %) dû à l'embauche de nouveaux gestionnaires ainsi qu'aux frais de performance payés à certains gestionnaires de classes d'actifs spécifiques comme les commodités.

Voilà. Je crois avoir fait une brève revue des activités du RRUQ. J'aurais pu vous parler longtemps des placements et de biens d'autres sujets, ce qui, je le crois, font davantage partie de la gestion courante. Ce qu'il faut surveiller au court de la prochaine année se sont les travaux du Comité de travail sur le financement et la pérennité du régime. Souhaitons qu'ils trouvent des solutions pour contrer les années difficiles que le RRUQ vit.

Florent Vignola
Membre du Comité de retraite